



**SOCIETE NAUTIQUE
GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE**
S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

SNGRPC – COMITÉ DIRECTEUR

Ordre du jour officiel

Date : Vendredi 13 février 2026 – 18h00

Lieu : Local du Club

Participants (19)	Présentiel	Distanciel	Excusé Donne Pouvoir
Christophe ABRIC	Oui		
Philippe AUBERT		Oui	
Benoit AUDEMA		Oui	
Michel CHADELAS	Oui		
Jacques CHAUVET	Oui		
Vincent COSTE	Oui		
Sébastien DENIS		Oui	
Xavier DOULAUD	Oui		
Olivier FALQUE	Oui		
Romain LAGRANGE	Oui		
Dominique LAPLANTE	Oui		
Arnaud LEVILLAIN	Oui		
Gilles MERCIER	Oui		
Denis REYNAUD	Oui		
Pascal SCHMITT			Jacques Chauvet
Corinne TOURNASSAT	Oui		
Guy VALENTIN	Oui		
Jean-Luc WUHRLIN	Oui		
Serge MIKOFF	Oui		



Ouverture de séance : Le secrétaire général a ouvert la séance à 18h00 avec un rappel de l’ordre du jour.

1. Prise de parole du Président Jacques Chauvet : (JC)

Le Président a exprimé ses remerciements envers le comité directeur pour la confiance renouvelée. Il s'est réjoui de retrouver un comité directeur étoffé, composé à la fois de nouveaux membres et d'anciens membres revenant pour assumer des responsabilités actives. Il a rappelé que chacun agit bénévolement, avec des disponibilités différentes, et que l'objectif commun est de contribuer au développement du club du mieux possible.

Jacques Chauvet a précisé que son engagement personnel s'étend sur trois ans et qu'il souhaite reconduire le bureau en 2026. L'année 2025 a servi de période d'adaptation pour trois membres du bureau, et 2026 devrait permettre d'atteindre une organisation plus rodée sur le plan administratif. Malgré cela, l'activité du club en 2025 a été satisfaisante grâce à l'action de tous et l'ambition est de poursuivre cette dynamique en 2026. Le Président aspire à un fonctionnement collaboratif et serein pour l'année à venir.

Enfin, il a indiqué que l'année 2027 sera consacrée à la préparation de la succession à la Présidence, coïncidant avec le souhait de Jean-Luc Wuhrlin de transmettre la Vice-Présidence. Jacques Chauvet souhaite que le nouveau Vice-Président soit celui qui prendra la relève à la Présidence en 2028

2. Vote du CD : Vice-Président, Trésorier, Secrétaire Général. (JC)

L'élection du bureau se déroule avec la reconduction de l'équipe sortante. Xavier confirme sa candidature au secrétariat général après réflexion, estimant avoir acquis les compétences nécessaires. Philippe, en visioconférence, accepte de continuer comme trésorier. Jean-Luc accepte le poste de vice-président pour une dernière année, précisant qu'il ne s'absentera pas beaucoup cette année. Après vérification qu'il n'y a pas d'autres candidatures, le bureau est élu à l'unanimité avec une abstention de Gilles.

Le président a demandé aux membres du comité directeur si des candidats souhaitaient se présenter à l'un des postes du bureau. Aucun autre candidat ne s'est manifesté. Les membres du bureau ont été élus selon les modalités suivantes :

Membre Comité Directeur	Résultat Vote
Christophe ABRIC	Pour
Philippe AUBERT	Pour



Benoit AUDEMA	Pour
Michel CHADELAS	Pour
Jacques CHAUVET	Pour
Vincent COSTE	Pour
Sébastien DENIS	Pour
Xavier DOULAUD	Pour
Olivier Falque	Pour
Romain Lagrange	Pour
Dominique LAPLANTE	Pour
Arnaud LEVILLAIN	Pour
Gilles Mercier	Abstention
Denis REYNAUD	Pour
Pascal SCHMITT	Pour
Corinne TOURNASSAT	Pour
Guy VALENTIN	Pour
Jean-Luc WUHRLIN	Pour

3. Vote des Responsables de Commission : (XD -JLW-JC)

Le président a proposé de procéder au vote des responsables de commissions et a demandé dans un premier temps aux candidats de se positionner et présenter leur motivation.

3.1. Voile habitable :

Jean-Luc Wuhrlin rappelle qu'il a assuré cette responsabilité au pied levé suite à la démission du précédent responsable afin d'assurer des taches urgentes tel que le calendrier 2026. Il a demandé à Christophe Abric de prendre sa suite car il a estimé que Christophe avait la légitimité et les bonnes connaissances pour assurer avec succès cette mission. Christophe

. a présenté sa vision détaillée, insistant sur l'importance de la relation organisateur-PCC et sur la nécessité de clarifier les rôles de chacun. Des discussions s'engagent avec Michel, Dominique et Sébastien sur les aspects pratiques de l'organisation des régates, notamment la constitution des équipes de comité de course et les prérogatives de chacun. Christophe souligne l'importance du nombre de participants comme critère de réussite des régates. Arnaud Levillain note un manque de stratégie claire. Pourtant, le club vise à accueillir tous les niveaux par un programme varié de régates, comme présenté lors de l'Assemblée Générale dans les rapports moraux des Présidents successifs et des responsables de la voile habitable. Cette politique d'ouverture ancienne, saluée cette année par Pierre Carayon, président de la ligue, a permis au club de maintenir ses effectifs, contrairement à d'autres clubs. Le calendrier reflète cette orientation

Christophe a été élu responsable de la commission voile habitable à l'unanimité.



La commission Ronde Blanches & Rallyes, précédemment animé par Benoit Audema, fait désormais parti de la commission habitable. Il a été demandé de clarifier les rôles et responsabilités au sein de cette commission.

3.2. Voile légère :

Gilles se positionne pour reprendre la commission voile légère, avec l'assistance de Jacques pour la transition. L'objectif est d'intégrer davantage les jeunes aux autres activités du club et de mieux faire connaître cette section qui a organisé un challenge record avec 70 participants.

Gilles a été élu responsable de la commission voile légère à l'unanimité, avec l'objectif d'intégrer davantage cette section dans le calendrier général du club

3.3. Communication :

Romain Lagrange est officiellement nommé responsable de la commission communication, formalisant son rôle informel précédent. Le périmètre de cette commission devra être défini

Romain a été élu responsable de la commission communication à l'unanimité.

3.4. Dragon

Jacques Chauvet s'est positionné sur ce poste. Jacques a été élu responsable de la commission dragons à l'unanimité, s'entourant d'Eric Weller comme capitaine de flotte et Jean Bréger pour les relations extérieures

3.5. Animation

Oliver Falque s'est positionné sur ce poste. Olivier a été élu responsable de la commission Animation à l'unanimité, héritant d'une commission bien structurée dont le fonctionnement convient aux adhérents.

3.6. Logistique – Moyens matériel

Guy Valentin s'est positionné sur ce poste. Guy a été élu responsable de la commission logistique à l'unanimité.

3.7. Développement (groupes de travail jeunes et féminisation de la flotte)



Sébastien est élu responsable de la commission développement avec pour axes prioritaires les jeunes et les femmes. Il évoque la possibilité d'intégrer de nouveaux supports de navigation comme le wing foil, citant l'exemple du paddle dans les clubs de tennis.

Christophe exprime des réserves sur cette approche, préférant se concentrer sur le "cœur de métier" du club qui fonctionne bien. Jacques partage son expérience montrant que la plupart des stations ont deux clubs séparés pour les différents supports.

Sébastien a été élu responsable de la commission développement à l'unanimité.

4. Règles de conduite et fonctionnement efficace d'un CD (JLW)

Jean-Luc rappelle les règles essentielles de fonctionnement : préparation en amont avec ordre du jour alimenté par les participants, documents fournis à l'avance, respect et écoute mutuelle, reformulation par l'animateur, rédaction rapide du compte-rendu et publication après validation. Il insiste sur l'importance de la présence physique plutôt qu'en visioconférence quand c'est possible, et sur le fait que la qualité d'un comité directeur dépend de l'engagement de l'ensemble de ses membres. Un comité sans ordre du jour ou sujets de décision ne répond pas à ses objectifs. Le Secrétaire Général est chargé de la bonne organisation de la réunion sur la forme, non sur le fond.

5. Débriefing de l'assemblée générale et suggestions pour 2026 (XD-JC)

Discussion sur la durée excessive de l'assemblée générale (+3 heures) avec suggestion de raccourcir les rapports de commission ou de les présenter lors de soirées du club. Jacques note que 96 adhérents étaient représentés dont 36 par procuration, avec environ 60 personnes présentes physiquement au début, mais seulement 30-35 à la fin.

6. Procès-verbal de l'assemblée avec un récapitulatif des informations officielles et des informations à destination des membres (XD JLW)

Le Procès-Verbal a été communiqué aux membres du comité directeur le samedi 14 février pour relecture. Le procès-verbal sera publié après validation du bureau nouvellement élu, dans le respect du délai légal de 15 jours post assemblée générale.



7. Proposition d'Agenda des CD 2026 (XD)

Les prochaines dates ont été acceptées et l'horaire du Vendredi de 18h à 20h est maintenu malgré certaines demandes de démarrer à 19H.

8. Point Finance (PA)

Philippe présente la situation financière positive du club et annonce la préparation de deux demandes de subvention (MiniMax et Défi du Lion) auprès du département.

9. Points divers

9.1. Photocopieur : Choix de la solution

Pour le photocopieur, après négociation, une offre de location à 1 728 euros par an de BCI le prestataire actuel a été obtenue, incluant maintenance et consommables, contre une offre initiale beaucoup plus élevée. Cette solution est préférée à l'achat d'un matériel neuf estimé à 4500 euros. **Le comité vote en faveur de la location avec deux abstentions (Vincent Coste et Corrinne Tournassat) et un contre (Romain Lagrange).**

9.2. Les femmes et la mer » ou « la mer au féminin »

Marie-Mathilde propose un groupe de travail "Les femmes et la mer" en collaboration avec le Seaquarium dans le cadre du projet "La mer se décline au féminin". Le groupe vise à promouvoir la participation féminine aux régates et l'entraide entre navigatrices. Il est composé de Marie Gironès, Marie-Claude Goujon, Marie-Mathilde Lambert et Jacky Maffre. Des questions sont soulevées sur l'articulation avec la commission développement et la nécessité de préciser les objectifs et le fonctionnement de ce groupe.

9.3. Demande de financement CRA pour formation arbitres

Christophe présente une demande urgente de la CRA sollicitant une contribution d'un euro par bateau inscrit en régate pour financer la formation des arbitres, suite à une baisse de subventions. Avec un budget CRA de 10 000 euros, cette mesure pourrait apporter 5 000 euros supplémentaires. La deadline de réponse est fixée au 20 février. Des discussions s'engagent sur les modalités de financement et l'impact sur les clubs, certains membres exprimant des réserves sur le délai court imposé et la forme de cette demande.



Actions

1. Xavier mentionné envoyer le procès-verbal de l'AG ce soir pour validation par le comité directeur avant publication.
 2. Philippe mentionné préparer deux demandes de subvention pour la MiniMax et le lundi du Léon auprès du département du Gard.
 3. Christophe mentionné fournir un budget prévisionnel pour la MiniMax dans le cadre de la demande de subvention.
 4. Philippe mentionné finaliser le contrat de location du photocopieur à 1 728 euros par an avec le prestataire actuel.
 5. **Chaque responsable de commission mentionné définir la composition de leur commission et présenter leur plan de travail au prochain comité directeur.**
 6. Marie-Mathilde mentionné préciser les objectifs et le fonctionnement du groupe de travail "Les femmes et la mer" en coordination avec la commission développement.
 7. Le club mentionné donner une réponse à la CRA concernant la contribution d'un euro par bateau pour la formation des arbitres avant le 20 février.
-

1. Date du prochain Comité Directeur

Vendredi 13 Mars 2026

Compte rendu étude photocopieur

Contrat en cours chez BIC :

location du matériel BNP Lease	3032,06	
maintenance + forfait page	1524,08	
conso hors forfait	404,92	
		ces contrats arrivent à échéance fin mars 2026, ils sont dénoncés.
	4961,06	

hypothèses :

- besoin de couleur en format A3 pour les affiches
- besoin d'un scanner A3 recto verso
- besoin d'un chargeur pour impression multipage
- SAV pour dépannage et fourniture des consommables
- environ 10000 copies

cout 2025

4961,06 TTC

Si on achète neuf	HP M776					
		prix d'achat machine toner	250 € *3.5 + 52	euros	nb année	cout
				4500 1027	5	225 trimestre 0,1027 copie

aucun service en cas de panne
qui se charge d'acheter les consommables ?
100 euros maintenance

Si on achète Reconditionné		prix d'achat machine TONER + Pièces		2800 1500	3	233,333333 trimestre 0,15 copie	
					annuel	1927 TTC	600 euros par an de frais maintenance

Si on loue sur 5 ans maintenance incluse 10000 copie / an fourniture toner incluse	FMB Konica	cout acquisition consommable annuel	12852 495	612 0,045		Appro cosommable automatique panne 48h
dépannage 24h						
	BIC nouvelle offre Lexmark	cout acquisition consommable	9156 132	327 0,06		Appro cosommable automatique panne 48h
				annuel	1728 TTC	
sponsoring voile et rugby	KOESIO Sharp	cout acquisition consommable	8799 83,6	419 0,038		Appro cosommable automatique panne 48h
				annuel	2111,52 TTC	
	5 ans					

je suis arrivé au bout des consultations pour des contrats de location avec maintenance et installation.

La meilleure offre est faite par Koesio avec un contrat machine neuve pour 2011 euros annuel contre 4550 euros actuellement avec un cout copie couleur supplémentaire de 0.038 au lieu de 0.09 à ce jour. Cette solution est largement couverte par le budget voté !

(pour info, koesio est un sponsor de la voile et du rugby, il ne sera pas interdit de leur soumettre des demandes de participation aux événements SNGRPC).

Pour les prestataires que j'ai consultés, compte tenu de nos faibles volumes, les contrats de maintenance sur du reconditionné ne peuvent pas être envisagés car trop élevés en pièces détachées, seul le neuf est rentable car une grosse partie est couverte par les garanties constructeur.

Au cours des derniers CD, il me semble qu'une majorité était favorable à un achat de matériel neuf ou reconditionné !

Je n'ai pas les compétences informatiques pour paramétrier et installer ce type de matériel,
ni pour accompagner Corinne lorsque des problèmes de fonctionnement vont arriver !

Donc si c'est la décision d'achat qui prime, il faut trouver un autre porteur de projet.

Avez vous une idée d'un chargé de mission sur ce sujet ?